



NAETISL

National Association of
Educational Translators and
Interpreters of Spoken Languages



MODDC

Missouri
Developmental
Disabilities Council

COMPRENDRE LES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SCOLAIRE : *un guide à l'intention des parents*

Le financement du projet de soutien à l'accès linguistique dans les écoles du Missouri, fourni par le conseil du Missouri pour les handicaps développementaux, a été soutenu par l'administration pour la vie en communauté (ACL), le département américain de la santé et des services sociaux (HHS) dans le cadre d'une aide financière totale de 1 361 246 dollars, financée à 100 % par l'ACL et le HHS. Le contenu est celui de l'auteur ou des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions officielles ni l'approbation de l'ACL/HHS ou du gouvernement américain.



naetisl@gmail.com

NAETISL



Follow us



MODDC



moddc@moddcouncil.org



www.naetisl.org

www.moddcouncil.org





Comprendre les responsabilités en matière de sécurité scolaire : un guide à l'intention des parents

Quelles sont les obligations légales et éthiques des établissements scolaires en matière de sécurité des élèves ?

Les établissements scolaires doivent protéger les élèves contre tout préjudice physique et psychologique. Ces responsabilités reposent sur les lois fédérales et étatiques, ainsi que sur les meilleures pratiques en matière d'éducation et de bien-être des élèves.

Que doivent faire les écoles pour garantir la sécurité physique ?

- Assurer un environnement sécuritaire. Les écoles doivent veiller à ce que les bâtiments, les salles de classe, les cours de récréation et les transports soient :
 - sécurisés et bien entretenus
 - exempts de dangers (par exemple, incendie, risques électriques ou structurels)
 - conformes aux normes de sécurité et aux consignes d'urgence
- Protéger les élèves contre les violences physiques. Le personnel doit :
 - superviser les élèves de manière appropriée
 - intervenir en cas de bagarres ou de comportements dangereux
 - Responder a amenazas (por ejemplo, armas u objetos peligrosos).
 - réagir aux menaces (par exemple, armes ou objets dangereux)
 - respecter les protocoles en cas de blessures, de maladies et d'urgences.





- Être prêtes à faire face aux situations d'urgence. Les écoles doivent :
 - mettre en place des plans de sécurité pour les incendies, les intempéries, les confinements et les menaces actives.
 - organiser des exercices réguliers et des formations du personnel
 - communiquer les consignes d'urgence aux familles

Que doivent faire les écoles pour garantir la sécurité psychologique et émotionnelle ?

- Prévenir l'intimidation et le harcèlement. En vertu de la loi fédérale (notamment le Titre IX et l'article 504), les écoles doivent :
 - enquêter sur les cas d'intimidation, y compris la cyberintimidation, et y remédier.
 - protéger les élèves contre le harcèlement fondé sur la race, le sexe ou le genre, le handicap ou d'autres facteurs
 - mettre en œuvre des politiques de lutte contre l'intimidation et apporter un soutien aux victimes
- Offrir un soutien en santé mentale. De nombreuses écoles doivent :
 - employer ou avoir accès à des conseillers, des psychologues ou des travailleurs sociaux
 - fournir des orientations vers les services de santé mentale et une intervention en cas de crise
 - offrir des accommodements aux élèves ayant des troubles émotionnels ou comportementaux
- Promouvoir un climat scolaire positif. Les écoles sont invitées à :
 - promouvoir le respect, l'inclusion et la sensibilité culturelle





- utiliser des interventions et des soutiens comportementaux positifs (PBIS en anglais).
- mettre en œuvre des programmes d'apprentissage socio-émotionnel (SEL en anglais).

Les élèves en situation de handicap ont-ils besoin de mesures de sécurité supplémentaires ?

Certains élèves peuvent nécessiter un soutien accru en raison de difficultés motrices, cognitives ou autres. Ces mesures doivent être abordées et consignées dans l'IEP. Par exemple, un élève peut avoir besoin d'une surveillance par un adulte en dehors de la classe ou d'une formation supplémentaire sur les règles de sécurité à respecter dans la communauté.

Que peuvent attendre ou demander les parents ?

- Politiques claires en matière de lutte contre l'intimidation et de discipline
- Réponse rapide aux problèmes ou menaces en matière de sécurité
- Participation à l'élaboration de plans comportementaux ou de sécurité pour leur enfant
- Communication ouverte pendant et après des incidents
- Accommodements pour les enfants souffrant de traumatismes, d'anxiété ou de troubles du comportement

Que doivent retenir les parents s'ils ont des préoccupations concernant la sécurité de leur enfant ?

Les parents ont le droit de :

- demander une rencontre avec les administrateurs de l'école
- déposer une plainte auprès de l'agence d'éducation du district ou de l'État.





- demander un accompagnement ou une assistance juridique si nécessaire

Quels sont les fondements juridiques de la sécurité scolaire ?

- **Titre IX (1972) :** Protège contre le harcèlement ou la discrimination fondés sur le sexe dans les écoles
- **Article 504 et loi américaine sur les personnes handicapées :** Protège les élèves handicapés contre la discrimination et garantit des accommodements raisonnables
- **Loi sur l'éducation des personnes handicapées (IDEA) :** Oblige les écoles à prendre en charge les comportements qui entravent l'apprentissage des élèves handicapés.
- **Lois étatiques sur la maltraitance des enfants :** Oblige le personnel scolaire de signaler tout cas présumé de maltraitance ou de négligence
- **Jurisprudence :** Les tribunaux estiment que les écoles peuvent être tenues responsables si elles font preuve d'indifférence délibérée face à des menaces connues à la sécurité.

Comment les parents peuvent-ils obtenir de l'aide dans leur langue ?

Demandez un service d'interprétation à l'école de votre enfant ou au bureau du district. Demandez des documents écrits traduits si nécessaire. Les informations mises à la disposition de tous les parents du district devraient également vous être accessibles.

